

ID: 073-217300110-20221121-CM211122_9-DE

ALBERTVILL PLAN LOCAL D'URBANISME

Rapport du bilan de la mise à disposition



Objet	Approbation
Révision du POS valant élaboration du PLU	1er juillet 2013
Révision allégée n°1 du PLU	17 novembre 2014
Modification simplifiée n°1 du PLU	06 juillet 2015
Modification simplifiée n°2 du PLU	21 septembre 2015
Modification n°1	9 mai 2016
Mise à jour de l'annexe 6.2 du PLU	21 juillet 2016
Révision allégée n°2	12 septembre 2016
Mise à jour de l'annexe 6.4 du PLU	28 février 2017
Mise à jour de l'annexe 6.14 du PLU	18 septembre 2017
Mise à jour de l'annexe 6.15 du PLU	14 mai 2018
Mise en compatibilité du PLU	15 juillet 2019
Modification n°2 du PLU	23 septembre 2019
Modification n°3 du PLU	26 septembre 2022
Modification simplifiée n°3 du PLU	21 novembre 2022

PRESENTATION DE LA MISE A DISPOSITION

ID: 073-217300110-20221121-CM211122_9-DE

1) Objet de la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme

La modification simplifiée n°3 du PLU porte sur la création d'une zone Nd spécifique en zone naturelle, au lieu-dit « Le Donzet », pour la réalisation d'une station de transit intercommunale permettant l'entreposage de matériaux inertes de l'écoparc de Venthon.

Le plan de zonage est modifié pour intégrer une zone naturelle indicée Nd. Le règlement de la zone N est modifié pour intégrer les dispositions relatives à cette nouvelle zone indicée Nd.

2] Les modalités de la mise à disposition

Les dispositions de l'article L.153-47 du code de l'urbanisme précise que le projet de modification du plan local d'urbanisme fait l'objet d'une mise à disposition du public pendant un mois, dans les conditions lui permettant de formuler ses observations. Les observations sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Cette mise à disposition du public fait l'objet d'un bilan qui doit être tiré par le Conseil municipal avant l'approbation du projet de PLU.

La délibération du 27 juin 2022

La délibération du Conseil municipal du 27 juin 2022 définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme. Le dispositif comporte les modalités suivantes:

- Mise à disposition du projet de modification, qui comprend une notice explicative de présentation.
- Mise à disposition d'un registre servant à recueillir par écrit les observations du public.

Ces mises à disposition ont eu lieu du mardi 20 septembre au vendredi 21 octobre 2022, à l'Hôtel de Ville d'Albertville, aux jours et horaires d'ouverture au public.

Mesures de publicité

Les mesures de publicité suivantes ont été observées :

- la publication d'un avis dans la presse (Édition du 08 septembre 2022 du journal Le Dauphiné
- l'affichage de cet avis en Mairie à partir du 08 septembre 2022 et jusqu'au 24 octobre 2022.





ID: 073-217300110-20221121-CM211122_9-DE

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 | 17 **ANNONCES LÉGALES**



Publiez vos marchés publics

ledauphine marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

07. 79 33 84 72 LDLlegales73@ledauphine.com le dauphiné

Le Journal d'Annonces Légales de référence Montions tégales. Cans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annon et légales sont viéges par Christé du 21 décembre 2012 modité le 1é décembre 2019, qui fixe

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures formalisées

MAIRIE DE VERRENS-ARVEY

Avis d'appel public à la concurrence

M. Christian RALICAZ - Maire
22 Traide des COHERIENS - ARVEY
73-60 VERRENS - ARVEY
73-60 VERRENS - ARVEY
73-60 VERRENS - ARVEY
73-60 VERRENS - ARVEY
74-70 VERRENS - ARVEY
74-70 VERRENS - VERRENS - VERRENS - VERRENS - VERRENS
74-70 VERRENS - VERRE

Délégations de services

SYNDICAT INTERCOMMUNAL (SI) DE LA JEUNESSE DU CANTON DE LA RAVOIRE

Avis de concession Concession de service public pour la gestion du service d'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire cantonal pour les enfants de 3 à 11 ans

POUVOIR ADJUDICATEUR Indicat Intercommunal de la Jeunes

Syndrical Intercommunal de la Jeunesse du Canton de Riscotre
Risc

II) PROCEDURE
Consultation organisée conformément aux articles R.3121-5 et R.2121-5 du Code de la Commande Publique eletatis aux (5.1221-1 du Code de la Commande Publique eletatis aux (5.1221-6) de l'acceptant de l'acceptant de l'acceptant de la commande de l'acceptant de l'acceptant de l'acceptant de la commande de l'acceptant de la commande de l'acceptant de l'a

procédure (remains en chronite) de de chronite (et d'offre).

III COMMUNICATION L'ensemble des échanges entre le Syndicat et les candidats se feront via le profil acheteur du groupment (accès aux profil acheteur du groupment (accès aux profil acheteur du groupment), comocations, objections, ...) à l'adresse suivarée;

https://www.marches-securises.fr IV) OBJET DE LA CONCESSION Intitulé : Délégation de service publi

https://www.marches-secritises.fr // Quest Carlo (LOONESSION) // Quest TO EL (COONESSION) // Quest TO EL (COONESSION) // Quest To EL (COONESSION) // Quest Carlo (La Basorio, pour les enfants de 3.11 ann revious de La Basorio, pour les enfants de 3.11 ann revious // Quest Carlo (La Basorio, pour les enfants de 3.11 ann revious de La Basorio, pour les enfants de 3.11 ann revious // Question // Questio

délégataire au versement de compensations financières. VI CONDITIONS DE PARTICIPATION ET DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES ET D'OFFRES Se réfèrer au reglement de la consultation.

VII) CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ANALYSE DES OFFRES

Avis d'attribution



SEM VALLOIRE

Avis d'attribution

M. JM MARTIN - PDG 91 Routs des Charbonnières Espace Valsione Galbier 73450 VALLOIRE 73 - D4 79 50 03 90 mêt : odite feutrier@valloire.net web : http://www.YALLOIRE.COM SIRET 4544405 300016

marchés publics le dauphiné

Plateforme de dématérialisation

nne bi câbles sur le massif du

Objet : Réalisation d'une tyrollenne bi câbles sur le massif Crèy du Quart Reférence a dentéeur : 2247 0028-A2-W Référence à dentéeur : 2427 0028-A2-W Référence à dentéeur : 1 marche es : 1 Date d'attribution a marche es : 1 Date d'attribution : 05/09/22 Marche ri : 2527 0528-25 pp Du Du BARATY, 74110 MORZINE Errol le 05/09/22 à la publication Errol le 05/09/22 à la publication total publication sur control de la cur : http://www.marches-publica.lefo

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



MAIRIE DE VILLARD SALLET

Avis d'appel public à la concurrence

M. JEAN-CLAUDE MESTRALLET MANNE
100 RLE DE MONTHAVELET 73:10 VILLARD SALLET
71: 0.4 70 25 85 99
SIRET 21730316300018
Leve in Jean marché public
Déplet Construction d'un bâtment technique communal,
Reference achetique 1: LOCAL TECHNIQUE
Procédure adaptée ouverte
Technique d'actail : Sires doble
Leve d'acquire : Procédure adaptée ouverte
Technique d'actail : Sires doble
Leve d'acquire : Procédure adaptée ouverte
Technique d'actail : Sires doble
Leve d'acquire : Procédure adaptée ouverte
Technique d'actail : Sires doble
Leve d'acquire : Sires d'acquire : Sires d'acquire
Leve d'acquire : Sires d'ac

PEINTURES

LOT N° 5 - CARRELAGES - FAIENCES - CHAPE - ISOLATION

LOT N° 6 - ELECTRICUTE - COURANTS FAIBLES - CHAUFFAGE

ELECTRICUTE - VMC

LOT N° 7 - PLOMBERIE - SANTAIRES

Conditions de participation

Lottifications a produire quant aux qualités et capacités du

http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (diaponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
- Capacité économisue et financière :

candidat)
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance

Declaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnelle. Référence professionnelle et capacité téchnique : Référence professionnelle et capacité téchnique : l'étable de l

Marché reserve : NON
Réduction du rome et des moyens d'étude
Marché reserve : NON
Réduction du rome candicitai : Non
Réduction du rome candicitai : Non
Réduction du rome candicitai : Non
Possibilité d'attribution sain résposation : Out
vise obligation : Non
Coffe de committe de la plus avantageuse appréciée en
forction des orderes dinocés d'écesua avec leur ponderation
- 4/09 villeur tachrique de l'offre
Represerve.

nents administratifs : Renseignements au mairie Tel: 04 79 25 58 99

Täl: 54 72 25 8 99 L'intégratible des documents de la consultation se trouve sur le L'intégratible des documents de la consultation des products de l'intégration des oftres par catalogue électronque: Autorisée Remise des offres par catalogue électronque: Autorisée Remise des offres par colongue à l'intégration de Envoi à la publication le : 505/9/22 des disputations de l'intégration de l'intégration de des questions à l'achieur, déposer un plu, siter sur : Littes-//édupphin marchespublice-un vollégiée. com :

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA SAVOIE

Marché Public de Travaux

MAITRE D'OUVRAGE
Société d'Aménagement de la Savoie
Bâtiment Le Cairi
21 avenue des Chasseurs Alpins
7,200 ALBERTVILLE
7,200 ALBERTVILLE
7,200 O 19 00126
Adresse du profil d'acheteur :
http://sav/3.bachapte/lic.com
OBJET DU MARCHE
Marché de Invasire Loure (Jaménagement

OBJET DU MANCHE PROCESSOR COMPANIES DE L'ANDISSOR COMPANIES DE L'ANDISSOR DE L'ANDISSO

Optionnelle 1 comme suit :

Trongon 1 d'une durée de travaux d'1 moir retaille en 2022 . Trongon 2 d'une durée de travaux de 2 mois réalisé en 2022 .

Tranche Optionnelle 1 'Trongon 2 d'une durée de travaux de 2 mois réalisé en 2022 .

Tranche Optionnelle 1 'Trongon 2 d'une durée de travaux de 2 mois réalisé en 2022 .

Trongon 2 mois réalisé de 2022 .

Trongon 2 mois réalisé de 2022 .

Cualist à présente une offre .

Caranties et capacités techniques et financières .

Aptitude à exempr néturité professionnelle :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en révelassement judicieur .

- Marche 1 de 2022 .

- Copie du ou des jugements prononcés , si le candidat est en révelassement judicieur .

- Copie du ou des jugements prononcés .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre d'apacité éconnolique et financières .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration sur l'horieur atteitant que le candidat n'entre .

- Déclaration s

trois derrièves années.

Libés des ravaux exécutés au cours des cinq demières années,

Libés des ravaux exécutés au cours des cinq demières années,

Libés des ravaux exécutés pour les fravirus les

plus emportants. Ces attestations indiquent le montant, l'épour

et le leu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont ét

éflectués selon les règles de l'art et mendes régulièrement à

nn aration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement que dont le candidat dispose pour la réalisation du marché

technique dont e andrida dispose pour la reliabilisto de l'acquiernent publication de l'acquierne de l'acquiernent publication de l'acquiernent publication de l'acquiernent publication de l'acquiernent publication de l'acquiernent pur vice électronique sur le profit d'achieves et additionnels :

intign/star/ autorasticide.com deliberti les documents contractuels et additionnels: Un deliberti les documents contractuels et additionnels: La dosser de consultation est biéchargeable sur le site: La dosser de consultation est biéchargeable sur le site: La demande de resealgements; Complementaires devront hippurises? administration de la consultation de la consultation

AVIS

Enquêtes publiques

SOUS-PRÉFECTURE D'ALBERTVILLE

COMMUNE DE VILLAROGER

Avis d'enquête d'utilité publique et d'enquête parcellaire - Projet de régularisation des voiries du village de la Savine

Le préfet de la Savoie informa la public que, conformément à l'améle préfet de la Savoie informa la public que, conformément à l'améle préfet de la conformément à l'améle préfet de la conformément à l'améle que l'améle qu'en la conformément à la maine de Villerope, sur la demande de déclaration d'utilé publique se descendre par la commun, pontent au l'appendique de la commune de l'améle publique de la commune de la com

meterned 11 segération 2012 de lefect 3 s'abble, ci le récebble 4 s'abble 6 s'

318010700

Plan local d'urbanisme



COMMUNE D'ALBERTVILLE

Avis au public Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé de la mise en modification simplifiée n''3 du Plan Local d'Unbarsaine PI-U de la Committé de la Committé

318013500

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

CESALE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 865 Faubourg Montmélian
73000 CHAMBERY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux. Immes d'un acte sous signaturs privée en date à CHAREERY du le septembre 0022. à a été constitué une sociée préventre le curactierstiques suburites : Forme: Sociéée per actions simplifies conditions de la constitué préventre le curactierstiques suburites : Forme: Sociéée per actions simplifies sible : 865 à cultipuir de son imminimization au Registre Capital : 10 dos constitués son instrument de la constitué de son imminimization au Registre Capital : 10 dos certais contrates de la constitué de la régistre du commerce et des sociétés de la constitué de la constitué de la régistre du commerce et des sociétés de la constitué de la constitué de la régistre du commerce et des sociétés de la constitué de la c

320447000



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 29 août 2022, à BOURG SAINT MAURICE.

an agree consequence or a process of the Conference of the Confere

Transferts de siège social

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI D'ANGEDIS IMMOBILIER Société civile au capital de 1 000 euros Siège social : SUPER U DETRIER -SAS SAINT CLAIR - CD 925 LIEU DIT PRE MARTIN 73 110 DETRIER 515 155 893 RCS CHAMBERY

Aux termes d'une délibération en date du 13 août 2022. l'Assentibles Générals Extraordinaire a décide de transférer à siège social du SUPER II DETRIER A-SS SAINT CLAIR - CD 525 LIEU DIT PRE MARTINI, 75 11 0 DETRIER au 5 Soulement 0.222, et de modifiée en conséquence Farticle à des status. Modification sera faite au Gireffe du Tribunal de commerce de CHAMISERY.

Pour avis, La Gérance

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI D'ANGELO FABRICE DISTRIBUTION Société civile au capital de 609 854 euros Siège social : SUPER I DETRIER SAS SAINT CLAIR - CD 925 LIEUDIT PRE MARTIN 73 110 DETRIER 477 739 452 RCS CHAMBERY

os formes d'une délibération en date du 13 AOUT 2022, samerbible Gérénale Extraodinaire à décidé de transférer le pes social du SUPER U DETIRER SAS SANT CLAIR CO 925 EUDIT PRE MARTIN. 73 110 DETIRER au 8 Boulevard du setter 73000 CAMBEETY à complet du 1° septembre 2022, bdification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de HAMBERY.

Pour avis, La Gérance

Poursuites d'activité

PROVENCE PIZZA

SAS au capital de 1 000 € ŝiège social : Le Villaret, Le Villaret, 73110 LA ROCHETTE RCS CHAMBERY n°814 959 912

assemblée generale extraordinaire du 31/10/2021 a décidé (°) n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les pitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social, pdification au RCS CHAMBERY

SAV17

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Recu en préfecture le 22/11/2022

Publié le 22/11/2022

ID: 073-217300110-20221121-CM211122_9-DE LES OBSERVATIONS EMISES AU COURS DE LA MISE A DISPOSITIO

COMPTE

Cette deuxième partie du bilan de la concertation a pour objectif de récapituler de manière nonexhaustive les principaux thèmes et questions évoqués au cours de la concertation.

De manière générale :

- Les demandes d'intérêt particulier qui ne rentrent pas dans le projet collectif ne sont pas prises
- Les propositions et questionnements qui ne relèvent pas du PLU ne sont pas pris en compte (exemples : question des circulations qui relève du plan local des déplacements, question de normes de construction qui relève du code de la construction et de l'habitation,...).

1) Les observations émises au cours de la mise à disposition du public

Aucune remarque n'a été formulée par la population. Aucun courrier n'a été déposé.

2) Analyse des thèmes et réponses de la commune

Le projet n'ayant suscité aucune interrogation, la Commune n'a aucune réponse à apporter.

CONCLUSION

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de la mise à disposition du public définies par la délibération du 27 juin 2022 ont été mises en œuvre au cours de la procédure de modification simplifiée n°3 du PLU.

Cette mise à disposition n'a soulevé aucune observation de la part des habitants sur le projet de PLU. Aucune adaptation particulière du projet de modification n'est nécessaire.

Ce bilan est destiné à être entériné par délibération du Conseil municipal du 21 novembre 2022. Le projet de la modification simplifiée n°3 du PLU pourra ensuite être approuvé.